

# Sûreté nucléaire

La sûreté constitue l'essence même de notre activité. Nous nous engageons chaque jour à protéger le public, l'environnement ainsi que nos collaborateurs. Avec nos partenaires et nos collaborateurs externes, nous promouvons activement notre politique de sûreté nucléaire.

La sûreté nucléaire se base sur trois piliers :

## **LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE = NOTRE PRIORITÉ ABSOLUE !**

- Nous identifions à temps les risques éventuels pour la sûreté nucléaire et nous les gérons de manière appropriée.
- Nous sommes en faveur d'une culture de sûreté de haut niveau.
- Nous suivons de manière proactive le développement de nouvelles lois et directives en matière de sûreté nucléaire ; nous les appliquons dans les temps et les respectons scrupuleusement.

## **LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE = UN PROCESSUS EN PERPÉTUELLE AMÉLIORATION**

- Nous évaluons en permanence nos performances relatives à la sûreté nucléaire et nous nous référons aux normes nationales et internationales.
- Nous définissons des plans d'amélioration de la sûreté nucléaire et nous les exécutons avec professionnalisme.
- Nous tirons en permanence les leçons de la gestion des expériences tant en interne qu'en externe et prenons des actions là où c'est nécessaire.
- Nous impliquons activement tous nos collaborateurs dans ce processus d'amélioration continue.

## **LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE = DES CONTRÔLES MINUTIEUX**

- Nous mesurons en permanence l'efficacité de notre politique de sûreté nucléaire.
- Nous organisons des contrôles indépendants internes et externes et prenons des actions sur la base des recommandations.
- Nous entretenons un dialogue permanent avec les autorités et les institutions sécuritaires comme avec toutes les autres parties prenantes.

Thierry SAEGEMAN  
Chief Executive Officer



  
Electrabel